



---

## CONSULTATION PUBLIQUE

---

Portant sur le Projet Particulier de Construction, Modification et Occupation d'un Immeuble (PPCMOI) suivant :

- **PPCMOI – 540, CHEMIN DU MOULIN – EXPLOITATION D'UNE ÉRABLIÈRE AVEC SALLE À MANGER ET SALLE DE RÉCEPTION**

**AVIS** est, par la présente, donné par la soussignée :

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont a adopté, à la séance ordinaire tenue le 8 juillet 2024, la première résolution concernant le PPCMOI 540, chemin du Moulin;

**QUE** le projet a pour objet de raviver les activités qui avaient lieu dans la cabane à sucre en servant, en saison, des repas de cabane à sucre et rendre le bâtiment accessible hors de la saison des sucres à titre de salle de réception avec accès à la cuisine;

**QUE** conformément à la *Loi sur l'aménagement urbain* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement;

**QUE** cette assemblée publique se tiendra le **lundi 7 octobre 2024 à 19h30** dans la salle des délibérations du conseil, situé au 100, chemin de Marieville à Rougemont;

**QUE** lors de cette assemblée publique, le maire ou tout autre membre du conseil municipal désigné expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet;

**QUE** le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** la première résolution peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité, en consultant le lien : <https://www.rougemont.ca/avis-publics/> ou en en faisant la demande par courriel : [dg@rougemont.ca](mailto:dg@rougemont.ca)

**La consultation publique prévue le 7 octobre 2024 est reportée à une date ultérieure. Un nouvel avis public sera publié pour informer les citoyens de la nouvelle date.**

Donné à Rougemont, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière



### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 23<sup>ème</sup> jour du mois de septembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23 septembre 2024.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière